Vendredi 1^{er} janvier 2021

N° 1338

Bonne année 2021

DES VŒUX PAS COMME LES AUTRES...





Dr Marc Médina, maire, les adjoints et les conseillers municipaux vous souhaitent une très belle année

2021

Mairie de Torreilles 1 avenue de la Méditerranée - 66440 Torreilles Tél. 04 68 28 32 02 - www.torreilles.fr - mairie@torreilles.fr

#torreilleswayoflife

Marquée par la pandémie de Covid-19 et la crise sanitaire, l'année 2020 a engendré des chamboulements dans notre quotidien à nuls autres pareils... Dès le mois de mars il a fallu s'adapter, anticiper plus que jamais, se réinventer... Une contrainte à laquelle la municipalité s'est attachée à répondre avec une implication permanente, aux côtés de tous les torreillans, quelles que soient les difficultés. La traditionnelle cérémonie des vœux, moment fort de la vie de la commune, moment d'échange, de partage, de convivialité, ne pourra déroger à cette obligation d'adaptation, les consignes sanitaires ne permettant pas d'accueillir l'ensemble des 800 à 1000 personnes habituellement présentes à la halle des sports dans des conditions de sécurité optimales. C'est donc avec des nouveautés que nous aborderons cette année 2021 que M. le maire, Marc Médina, et l'ensemble du conseil municipal vous souhaitent belle et heureuse.

UNE CÉRÉMONIE À DÉCOUVRIR EN LIGNE

Puisqu'il ne vous sera pas possible de venir à la cérémonie des vœux, c'est donc cette dernière qui viendra à vous ! Rendez-vous dès le lundi 11 janvier sur les réseaux sociaux (https://www.facebook.com/villedetorreilles, inutile de disposer d'un compte facebook, la page est accessible à tous y compris depuis le site torreilles.fr) pour découvrir chaque soir à 19h et tout au long de la



semaine, en 6 épisodes thématiques de quelques minutes chacun, la rétrospective de cette année 2020 si particulière! Lundi 18 janvier, en lieu et place de la cérémonie habituelle qui se déroule, traditionnellement à Torreilles, le 3ème lundi du mois de janvier, suivez à partir de 19h le discours de M. le maire qui, en quelques minutes, présentera, au nom de la municipalité, les vœux aux torreillans et brossera les grandes lignes des projets à venir et les engagements pour l'année 2021. Pour celles et ceux qui ne sont pas présents sur les réseaux, un résumé sera proposé dans un prochain Torreilles info.

... ET DES VŒUX À PLANTER



Toujours dans l'objectif de proximité qui guide l'action municipale, les cartes de vœux 2021 seront distribuées par les élus de la commune dans les boîtes aux lettres de tous les torreillans ce samedi 2 janvier. L'occasion d'échanger quelques mots, dans le respect bien entendu des gestes barrière, et de se souhaiter la meilleure année à venir possible...

Et pour exaucer ce vœux de la plus belle des manières tout en honorant l'engagement écoresponsable de la commune, chacun pourra, s'il le souhaite, faire fleurir sa carte de vœux! Cette dernière a en effet été imprimée sur du papier ensemencé, respectueux à la fois de l'environnement, puisqu'il est fabriqué artisanalement à partir de papier 100% recyclé et de la biodiversité, puisqu'il intègre des petites graines de fleurs recherchées par les insectes pollinisateurs.

Trempez votre carte de vœux dans de l'eau, plantez la en terre assez proche de la surface du pot en gardant celle-ci toujours humide, puis patientez quelques jours avant de la voir germer, puis fleurir...







TRÈS BELLE ANNÉE À TOUS!

PAS DE CALENDRIER MAIS...

Depuis plusieurs années maintenant, en remplacement de l'agenda publicitaire devenu obsolète et coûteux pour les acteurs économiques, le petit calendrier du #torreilleswayoflife édité par la municipalité accompagnait le quotidien des torreillans, en bonne place sur le frigo ou dans le bureau et permettait de retracer en un coup d'œil les temps forts et rendez-vous de l'année.

Du fait de la crise sanitaire que nous traversons et des incertitudes qui planent encore sur l'organisation des manifestations pour 2021, la municipalité n'a pas souhaité assurer son édition cette année. Mais attention, un projet peut en cacher un autre, et il se dit qu'une petite surprise pourrait arriver dès la mi-janvier pour soutenir l'activité locale...

3922, c'est le nombre d'habitants que en core comptait officiellement notre commune au premier janvier 2020 selon les chiffres du cet dernier recensement publiés par l'INSEE. Des pour chiffres qui viennent confirmer l'attractivité de notre commune et récompenser l'engagement q u e des équipes municipales au service de la municipalité qualité de vie et de la préservation des atouts naturels qui font l'image positive et unique de Torreilles. Depuis l'achèvement du programme le immobilier du "clos Saint Julien", qui avait fait bondir la population de notre ville à un peu plus de 3800 habitants au premier janvier le projet d'implantation de la maison France 2015, la progression mesurée mais régulière du nombre d'habitants résulte essentiellement village. Ces rénovations, souvent de grande qualité architecturale, sont les garantes du assure notre attractivité. C'est pour davantage les frontières de notre commune.

contribuer à attrait notre centre ville lα porte avec



ardeur et détermination EVOLUTION projet d e requalification "Pasteur" ainsi que





service rue de la poste. Enfin, avec le projet du quartier des Asparrots, dont le dossier de d'une réappropriation de l'existant, rénovation réalisation verra le jour dans les prochains d'anciennes caves agricoles et de maisons de mois, Torreilles renouera avec une croissance démographique progressive et continue sur plusieurs années qui confortera nos écoles, maintien d'un cœur battant et vivant en centre notre vie associative et notre convivialité bourg qui conforte nos commerces locaux et festive et culturelle dont l'agrément dépasse

CONSOMMER LOCAL!

Perpignan Méditerranée Métropole a lancé l'opération "consommer local" en soutien aux commerçants face à la crise sanitaire que nous connaissons. Naturellement, les valeurs de savoir-faire, de tradition et de qualité sont mises en avant grâce aux commerçants, producteurs et artisans locaux. Dans la rubrique "liberté", nous retrouvons avec fierté les élevages du producteur Patrice Ey installé à Torreilles et à Saint-Estève. Ensemble, continuons à soutenir nos commerçants locaux qui ont su révéler toute leur importance et



leur utilité lors du premier confinement et qui savent nous offrir des services et produits de qualité. Une fois de plus, Torreilles ne manque pas de talents, alors pourquoi s'en priver ?

ELECTIONS REGIONALES & DEPARTEMENTALES

Les prochaines élections régionales et départementales se dérouleront en 2021. En raison du contexte sanitaire, ces élections prévues initialement au mois de mars, devraient être reportées en juin.

QUAND S'INSCRIRE ? La date du 31 décembre n'est plus impérative. Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales et de voter la même année. Il faut toutefois respecter une date limite d'inscription, au plus tard le 6ème vendredi précédant le 1er tour de scrutin. Il est possible de faire cette démarche, soit en ligne sur le site service-public.fr, soit en mairie ou par courrier. L'inscription sur les listes électorales est automatique si vous êtes Français et que vous avez effectué les démarches de recensement citoyen au moment de vos 16 ans, vous serez inscrit d'office sur les listes électorales le lendemain de votre majorité. Si vous avez obtenu la nationalité française après 2018, vous serez inscrit d'office sur les listes électorales. En dehors de ces situations, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

À SAVOIR : un changement d'adresse à l'intérieur de la commune signalé auprès des services de la poste ne suffit pas pour recevoir votre carte électorale et les documents de propagande à votre nouvelle adresse. Vous devez signaler ce changement au service des élections de la mairie qui procèdera à la modification de votre adresse et si nécessaire, au changement du bureau de vote. Pour tout renseignement complémentaire, le service des élections de la mairie se tient à votre disposition au 04.68.28.32.02.

RAPPEL ENCOMBRANTS

La déchèterie de Torreilles est ouverte du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 ainsi que les dimanches et jours fériés de 8h30 à 12h (sauf le 1er janvier). Le dépôt de déchets est gratuit jusqu'à 1200 kg par trimestre. Un badge, nécessaire à l'accès, est délivré gratuitement. Il est possible de le commander en mairie en remplissant un simple formulaire ou via l'adresse http://ville.torreilles.fr/#services/proprete.



Pour les personnes se trouvant dans l'impossibilité d'aller à la déchèterie, une collecte est organisée par la municipalité tous les 3èmes lundis du mois pour les encombrants et tous les 1ers lundis du mois pour les végétaux (uniquement sur inscription au 04.68.28.18.54). À SAVOIR : l'enlèvement à domicile doit rester un service exceptionnel et il est essentiel de respecter le bon conditionnement des déchets au risque qu'ils ne soient pas collectés. Tous les détails sur les conditions de ces collectes sont consultables sur le site de la ville (torreilles.fr).

Agenda sportif, festif, culturel

Marchés: mardi matin, place Louis Blasi

INFOS PAROISSIALES

Messes : • <u>Vendredi 1^{er} janvier</u> : 10h30 à Torreilles (chapelle de Juhègues) • <u>Samedi</u> 2 janvier: 17h à Torreilles • Dimanche 3 janvier: 9h30 à Torreilles; 11h à Claira • Lundi 4 janvier: 17h à St Hippolyte • Mardi 5 janvier : 17h à St Laurent (maison paroissiale) • Mercredi 6 janvier : 17h au Barcarès • Jeudi 7 janvier : 17h à Claira



Rdv sur https://meteovigilancerous.wixsite.com/ meteo-vigiroussillon pour plus de précisions

COLLECTE OM

La collecte des ordures ménagères sera maintenue le 1^{er} janvier 2021. Seule la déchetterie communautaire de Perpignan sera ouverte aux usagers de 8h à 18h.

INFO MEDIATHEQUE

La médiathèque sera exceptionnellement fermée le samedi 2 janvier 2021.

COVID 19 & NOUVELLE ANNÉE

Une nouvelle année commence et il serait tentant de laisser la covid 19 derrière nous et



d'oublier tout ce que le virus nous a imposé en 2020. Toutefois, les mesures sanitaires sont toujours d'actualité pour la protection de tous. Il est donc préconisé de se souhaiter les meilleurs vœux en petit comité et sans s'embrasser. Le respect des gestes barrière, le port du masque et le couvre-feu de 20h à 6h sont maintenus. Sovons prudents.

TRIBUNE LIBRE

J'ai déjà signalé le problème important du caractère inapproprié des transports en commun depuis Torreilles. Nombreux sont aujourd'hui les torreillans en peine de se déplacer par absence de véhicule, qui s'en plaignent de plus en plus (nos aînés, nos jeunes en formation, en stage, les personnes en recherche d'emploi, etc.) La réorganisation des transports en commune est à revoir en profondeur. Nous voudrions savoir si M. le Maire pense pouvoir se pencher sur cette question. Je souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année à tous nos concitoyens. C. MAMONTOFF, conseillère municipale de l'opposition.